

# Bulletin Municipal



## Le mot du Maire

Madame, Monsieur

Chères Pétrubosciennes, chers Pétrubosciens, chers amis

Les trois années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été bousculés dans un grand nombre de nos habitudes. A la crise sanitaire s'est ajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international.

Nous, élus, avons pour objectif de relever les défis au quotidien, de nous projeter dans l'avenir et de favoriser la qualité de vie de nos administrés.

Cette année encore, afin de ne pas impacter votre budget, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour une collectivité, après la disparition de la taxe d'habitation sur les propriétés principales, c'est pourtant le seul levier pour augmenter ses ressources et ajuster son budget. Nous espérons pouvoir maintenir cet objectif jusqu'à la fin de notre mandat.

Nous tentons de faire des économies, certes minimales, mais nécessaires, par exemple en éteignant l'éclairage public dans le bourg. Une action écologique s'en dégage aussi.

Afin de continuer à faire vivre notre village, j'ai oeuvré pour le maintien de l'école au sein de notre commune. Ce choix est pour moi une fierté. Je me suis opposé à sa fermeture à la suite de celle de Morlac. Les vingt et un enfants scolarisés ont la chance d'évoluer dans un cadre familial et serein. Cette cohabitation d'enfants d'âges différents dans une classe unique favorise les apprentissages, l'autonomie, la solidarité, l'autodiscipline, ainsi que des compétences essentielles à l'épanouissement des élèves. Le retour sur les bancs de l'école au mois de Septembre a été, pour la plupart des enfants, une réelle joie. Celle de retrouver ses camarades de classe, l'enseignante et le personnel communal. Le tout en musique, grâce à la présence, très appréciée une fois encore, de Jean-Claude LAPORTE, célèbre vielleux que tout le monde connaît sur la place du Châtelet.



Je remercie Leslie GAILLAT, enseignante, ainsi que le personnel communal pour leur implication dans notre école.

Bien entendu, le fonctionnement de l'école a un coût mais je l'assume car le bien-être des enfants de notre commune est une de mes priorités. La municipalité essaie de répondre dans la mesure du possible aux besoins des élèves. Ainsi cette année, nous financerons le déplacement des élèves en car ainsi que les entrées à la piscine de Saint Amand Montrond afin qu'ils puissent bénéficier d'un « cycle piscine ».

Cette année, avec l'aide précieuse des membres du Conseil Municipal et du CCAS, afin de redonner de la vie au village, j'ai voulu contribuer au dynamisme de la vie associative. Les différentes associations se sont rencontrées à l'occasion de deux journées de fête aux étangs communaux de Saint-Pierre-Les-Bois, les 08 et 09 juillet. Cet événement a été une vraie réussite et nous envisageons de le reconduire en 2024. La date a déjà été fixée au week-end des 06 et 07 juillet. Si vous souhaitez vous investir dans les animations de la commune ou si vous avez des idées, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie. Vous serez les bienvenus et ensemble nous pourrons réfléchir à des projets. Je remercie l'ensemble des membres du conseil municipal, du CCAS et des associations pour leur participation.

Nous avons bien conscience que la présence de commerce contribue au dynamisme du village. C'est pourquoi nous recherchons activement un gérant pour Le Petit Comptoir. En effet, ce dernier a fermé ses portes en début d'année suite au choix de la locataire de ne pas prolonger le bail. Malheureusement, comme vous le savez probablement, en raison de la conjoncture actuelle, nous ne sommes pas les seuls dans ce cas. Si dans vos relations vous connaissez un éventuel candidat sérieux n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous avons continué les travaux de voirie en faisant busser les fossés à l'entrée du bourg par la route de la Perruche. La réfection de la route de la Ronde est également achevée. Il est vrai que cette route s'apparentait plus à un chemin de terre qu'à une voie communale.

De nombreux actes d'incivilité ont été répertoriés sur différents axes (panneaux indicateurs ainsi que balises indiquant des dangers détériorés, volés). Ces actes irresponsables peuvent mettre en danger tous les utilisateurs des routes. Nous nous devons de les remplacer afin d'assurer la sécurité. La route traversant le bourg en venant du Châtelet et en direction de Morlac a été refaite en cette fin d'année 2023 par les services du Département. Celle en direction d'Ids Saint Roch le sera au premier semestre 2024.

Le 11 Novembre a été une nouvelle fois célébré avec ferveur. Remerciements de nouveau à notre enseignante qui a su impliquer les enfants de l'école et a confectionné à l'aide des élèves une exposition très appréciée sur cette date commémorative.

Le conseil municipal et le CCAS ont à coeur de maintenir la convivialité et la solidarité dans notre commune. Ainsi, le rendez-vous des aînés se déroulera le dimanche 17 décembre 2023 à la salle communale où un repas sera servi par le restaurant d'Ids Saint Roch. Le colis habituel sera confectionné et remis par les membres du CCAS aux personnes qui n'ont pu venir assister au repas.

Les traditionnels « vœux du maire » se dérouleront à la salle communale le samedi 20 janvier 2024 à 18h30. Vous êtes bien entendu tous conviés afin de partager ce moment de convivialité.

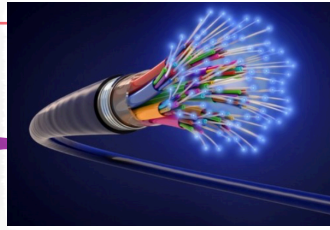
Pour conclure, je vous adresse mes plus sincères vœux de santé, de bonheur, d'accomplissement pour la nouvelle année 2024. Soyez certains que toute l'équipe municipale poursuivra le travail engagé et reste plus que jamais à votre écoute afin d'oeuvrer dans le même but: le bien vivre ensemble.

Une collectivité n'avance jamais seule. Ainsi, je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien et les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités et leur soutien.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, secrétaire de mairie en particulier, pour la qualité de leur travail. Ils sont la cheville ouvrière de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service de nos concitoyens.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer en mairie ou en sollicitant un rendez-vous.

**Claude SCHNÜRER,  
Maire**



## Informations Pratiques

### Mairie

Téléphone: 02.48.56.20.43

Mail:

[mairie.st.pierre.les.bois@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.pierre.les.bois@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi 8h-12h 13h-16h

Mardi 8h-11h 30 13h-16h

Mercredi 8h-11h30

Jeudi 8h-11h 30 13h-16h

Vendredi 8h-11h 30 13h-16h

### Pour être alerté

Vous pouvez télécharger sur votre téléphone portable l'application INTRAMUROS qui vous permettra d'alerter et d'être alerté sur les événements de la commune et de la communauté de communes

### Site internet

[www.saintpierrelesbois.fr](http://www.saintpierrelesbois.fr)

## Déploiement de la fibre optique à Saint-Pierre-Les-Bois

Les objectifs fixés par le Gouvernement dans le cadre de l'actuel Plan France Très Haut Débit sont de garantir le très haut débit pour tous et un accès principalement à la fibre optique à l'horizon 2025.

Pour être à la hauteur de ces enjeux de développement, le département du Cher a investi environ 91 millions d'euros. Ils sont répartis à 20 % entre les Communautés de communes et à 80 % entre l'État, l'Europe, la Région Centre-Val de Loire et le Département.

Les travaux de tranchée, de pose ou de remplacement de poteaux qui se sont déroulés depuis l'été 2022 sont maintenant achevés sur une large majorité de la commune. Seule la portion Est de la commune n'a pas encore été raccordée.

À la fin du mois de Septembre, les premiers logements éligibles à la fibre optique ont été raccordés.

L'éligibilité d'un domicile peut-être vérifiée sur le site suivant: <https://berryfibreoptique.fr/>

Une fois un logement devenu éligible le particulier souhaitant se raccorder doit contacter son fournisseur d'accès à Internet pour que le raccordement soit effectif.

Le raccordement à la fibre optique n'est pas obligatoire. Toutefois, il est important de rappeler qu'Orange a annoncé l'arrêt commercial de son réseau cuivré. Concrètement, chaque année, des communes seront fermées au cuivre définitivement, et cela jusqu'en 2030. Tout le monde sera concerné, que vous déteniez une offre chez Orange ou chez un autre opérateur. A compter de cette suppression, les lignes téléphoniques, les accès internet via ADSL, SDSL, VDSL et les services associés (télé-surveillance, télé-assistance...) ne seront plus accessibles.

En cas de dommage constaté sur le réseau Fibre Optique, les particuliers peuvent le signaler directement sur l'outil :

[www.berryfibreoptique.fr](http://www.berryfibreoptique.fr)

## Informations Pratiques

### **Tarifs des photocopies**

A4 noir: 0€25

A4 couleur: 0€50

A3 noir: 0€40

A3couleur: 0€80

### **Tarifs de location de la salle des fêtes (50 pers maximum)**

Résidents de la commune:

du 01 oct au 30 avril: 100€

du 01 mai au 30 sept: 90€

Hors commune:

du 01 oct au 30 avril: 120€

du 01 mai au 30 sept: 100€

### **Tarifs des concessions**

Emplacement dans le  
cimetière, concession  
perpétuelle:

-1,40m x 2,40m

(1 ou 2 places).....400€

-2,40m x 2,40m

(2 ou 4 places).....800€

-3,20m x 2,40m

(3 ou 6 places).....400€

1 case en columbarium pour

30 ans:.....600€

Jardin du souvenir...Gratuit

### **Tarifs de la pêche**

-5€ la journée

-10€ la nuit

-30€ la semaine

ouverture courant avril et

fermeture fin octobre

### **Tarifs école**

Cantine: 4.89€ le repas

Garderie: 2,00€ la journée

## Journées champêtres

La fête des étangs qui s'est déroulée à Saint-Pierre-les-Bois les 08 et 09 juillet a été un véritable moment de joie et de convivialité pour tous les habitants et les visiteurs.

Le samedi, la fête a débuté avec un méchoui organisé par le Comité des Fêtes. Les odeurs alléchantes de viande grillée se mêlaient aux notes de musique et à l'excitation générale, créant une atmosphère festive. La soirée s'est ensuite poursuivie avec un feu d'artifice qui a illuminé le ciel étoilé.

Le dimanche, la journée champêtre a pris le relais avec une brocante qui a permis à chacun de dénicher des trésors cachés. Les amateurs de pêche se sont régalés avec un concours de pêche animé, tandis que tous se sont amusés avec des animations diverses organisées par les associations du village.

L'ambiance était des plus chaleureuses, avec les rires, les discussions animées, et les sourires qui se mêlaient en parfaite harmonie. Les journées champêtre de Saint-Pierre-les-Bois ont prouvé leur capacité à rassembler les gens autour de moments inoubliables, dans le cadre magnifique des étangs qui a offert un écrin naturel à ces festivités, créant une atmosphère sereine et agréable.

Suite au bilan dressé de ces 2 journées, il a unanimement été décidé de reconduire ces festivités, sur le même site, le week-end des 06 et 07 Juillet 2024.



# Arrivée du camion médicalisé

L'arrivée tant attendue du camion médicalisé dans le département du Cher, et plus précisément à Saint-Pierre-les-Bois, représente un espoir au cœur des déserts médicaux qui affligent cette région depuis trop longtemps. Ce camion est bien plus qu'un simple véhicule de soins. Il incarne la solidarité et la détermination des élus à surmonter les obstacles qui entravent l'accès aux services de santé.

Depuis des années, Saint-Pierre-les-Bois et de nombreuses autres localités du Cher ont souffert de l'absence de professionnels de santé, laissant les résidents vulnérables et désespérés. L'arrivée du camion médicalisé apporte un vent d'espoir en offrant des soins de base à ceux qui en ont désespérément besoin. Doté d'un médecin généraliste et d'un secrétaire, ce camion constitue une bouée de sauvetage pour les habitants de cette région rurale.

La première journée d'arrivée du camion médicalisé à Saint-Pierre-les-Bois, le 24 Juillet, a été marquée par un véritable engouement puisque tous les créneaux disponibles avaient été distribués.

Les habitants de Saint-Pierre-les-Bois et du Cher ont désormais l'espoir que d'autres professionnels de santé intègrent le camion afin de lutter contre les déserts médicaux qui touchent les zones rurales. L'arrivée du camion médicalisé est un pas en avant vers une amélioration significative de la qualité de vie de ces communautés longtemps négligées sur le plan médical.

Dans un contexte de fragilité accrue des systèmes de santé ruraux, l'arrivée du camion médicalisé dans le Cher est un rappel puissant de l'importance de l'égalité d'accès aux soins de santé pour tous.



## Achat d'un nouveau défibrillateur



Le défibrillateur de la commune, installé sur le pignon de la mairie depuis 2011, est tombé en panne il y a un peu plus d'un an. Il était donc devenu urgent de le remplacer. C'est chose faite depuis l'été 2023. Grâce à la subvention accordée par la caisse d'assurance Groupama, la commune a pu acquérir un nouveau défibrillateur.

## Réfection de la RD3

Le mois de novembre a vu naître un chantier de réfection de la RD3, mené par les services du Conseil Départemental. Ainsi, durant presque une semaine, les engins de chantiers se sont affairés afin de refaire la route traversant le bourg.

# Les travaux de la commune

C'est avec enthousiasme que les récents travaux de réfection de route et de busage des fossés ont été accueillis par la communauté locale, et ce à juste titre. Ces initiatives qui représentent une très grosse partie du budget de la commune ont un impact significatif sur la vie du village.

En effet, la réfection des routes optimise la sécurité des déplacements. Des routes en bon état réduisent les risques d'accidents, renforçant ainsi la quiétude des habitants. De plus, cela facilite l'accès aux services essentiels, tels que les soins de santé, améliorant ainsi la qualité de vie.

Quant au busage des fossés, il contribue à prévenir les inondations. En canalisant efficacement les eaux de pluie, les fossés protègent les habitations. De plus, ils favorisent la préservation de la biodiversité en offrant un habitat à la faune et en contribuant à la santé des écosystèmes.

Les travaux de réfection de route et de busage des fossés à Saint-Pierre-les-Bois démontrent leur importance capitale pour la qualité de vie, la sécurité et la durabilité du village. Ils sont un investissement essentiel pour l'avenir.

NB: Il est rappelé que les propriétaires se doivent d'élaguer leurs arbres donnant sur la voie publique.





## Le recensement

Un recensement est prévu à Saint-Pierre-Les-Bois en 2024, du 18 janvier au 17 février. Il vise à dresser un portrait précis et actualisé de la population locale. Ce processus, dirigé par l'INSEE, implique la collecte de données démographiques et socio-économiques, telles que l'âge, la profession, le logement, et les conditions de vie des habitants. Les modalités incluent la possibilité de répondre en ligne ou encore le remplissage des questionnaires papiers.

Ces informations sont cruciales pour orienter les politiques publiques et allouer les ressources financières.

C'est une opportunité pour chaque résident de contribuer à façonner l'avenir de leur communauté en fournissant des données précieuses qui serviront de base à de nombreuses décisions.

L'agent recenseur recruté par la commune, Madame Annie BRUNET, effectuera des visites pour collecter ces informations de manière **précise et confidentielle**. Merci de lui réserver le meilleur accueil.



## urbanisme



Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...), auparavant gérées sur papier, ont désormais fait le grand saut vers la dématérialisation. Ce changement simplifie considérablement les démarches administratives liées aux projets immobiliers. Grâce à cette transition numérique, les demandes, les échanges de documents et les suivis peuvent désormais se faire en ligne, offrant une accessibilité accrue et une gestion plus fluide.

Ainsi, vous pouvez adresser vos dossiers d'urbanisme à la mairie via l'adresse mail: [mairie.st.pierre.les.bois@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.pierre.les.bois@wanadoo.fr)

## Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) représente un pilier essentiel pour soutenir les citoyens.

En offrant notamment une aide alimentaire indispensable aux plus démunis, il contribue à garantir la dignité et la sécurité alimentaire des personnes en difficulté.

De plus, le CCAS s'engage également dans l'autonomisation en accordant une prime de 100€ aux jeunes de la commune qui souhaitent passer le permis de conduire. Cette initiative ouvre des portes vers l'emploi et la mobilité.

Grâce à ces actions concrètes, le CCAS incarne un soutien vital, favorisant l'inclusion sociale et professionnelle des individus.



## Le repas des aînés

Cette année encore, les fêtes de fin d'année sont l'occasion pour nos aînés de se retrouver autour d'un repas offert par le Centre Communal d'Action Social de la commune. L'année dernière, une trentaine de personnes ont pu déjeuner ensemble autour de saveurs festives. Cet événement offre ainsi une occasion précieuse de rompre l'isolement, de partager des rires et des histoires, mais aussi de tisser des liens entre les membres de la communauté.





## Cérémonie de commémoration du 11 Novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre a été l'occasion pour les enfants de l'école de mener un travail de réflexion sur la guerre et la paix, qui a donné lieu à une exposition émouvante actuellement visible en mairie.

A travers des dessins poignants et de courts textes émouvants, nos jeunes artistes ont ainsi pu exprimer leur compréhension sensible du monde et leur désir ardent de paix, témoignant ainsi de leur engagement envers un avenir meilleur.

Ces travaux nous rappellent avec tendresse l'importance de la mémoire et de l'espoir pour la construction d'un monde pacifique.



## Les vœux du Maire

La cérémonie des vœux du maire, qui se déroulera cette année le 20 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes, incarne le lien profond entre la communauté et ses représentants. C'est un moment chaque année attendu, où les résidents se rassemblent pour célébrer les réalisations passées, partager les projets à venir et renforcer les liens sociaux.



# Ecole de Saint-Pierre-Les-Bois - 2023

## Effectifs

Année scolaire 2022-2023 : 25 élèves

Année scolaire 2023-2024 : 21 élèves



## Equipe éducative

Leslie GAILLAT, enseignante et directrice  
 Karine CHARLES, ATSEM titulaire  
 Marylou DUMONTET, service civique  
 Nadine THEVENIN, agent en charge de  
 l'accueil périscolaire et de la cantine  
 Annie JAUFRAIS, agent en charge de l'entretien

## Temps forts fin d'année scolaire 2022-2023



### **Spectacle aux Bains Douches**

Nous sommes allés voir un spectacle à Lignières. Il parlait de la nature. Il faut apprendre à faire des câlins aux arbres, c'est-à-dire à respecter la nature.



### **Les écoles qui chantent**

Nous avons appris des chansons. Nous les avons chantées devant nos parents à Orval avec d'autres écoles.

### **Journée Omnisport**

Nous sommes allés à Marçais avec d'autres écoles pour découvrir de nouveaux sports, par exemple : tir à l'arc, frisbee, hobby horse, etc.

### **Journée découverte du patrimoine local**

Nous avons parcouru 4kms pour les plus petits et 8kms pour les plus grands sur les routes de Saint-Pierre-Les-Bois. Nous avons observé les monuments et fait un pique-nique aux étangs.



### **Création d'une exposition**

#### **« Autour du monde »**

Nous avons reproduit des cerisiers du Japon, l'art aborigène, cherché des symboles pour représenter des pays, etc. Nos productions étaient exposées à Ardenais un après-midi



### **Le PAL**

Nous avons visité le zoo du Pal et nous avons participé à un atelier pour travailler sur la locomotion, sur les régimes alimentaires et sur la classification des animaux.

# Temps forts début d'année scolaire 2023-2024



## Rentrée en musique

Comme l'année dernière, Monsieur Laporte est venu à l'école pour jouer de la vielle. C'était joli et agréable pour une rentrée.

## Balade automnale

Nous nous sommes amusés à ramasser des objets qui nous faisaient penser à l'automne dans Saint-Pierre-Les-Bois.



## Halloween

Nous avons fait une chasse au trésor pour chercher la recette qui calme les parents énervés. Les décorations de l'école faisaient peur et nous aussi car nous nous sommes déguisés.

## Commémoration du 11 novembre

Nous avons appris et récité un poème. A l'école, nous avons fait des recherches sur la paix et la guerre. Notre travail était affiché à côté du monument aux morts.



# Le Patrimoine de Saint-Pierre-les-Bois

*En juin 2023, nous avons fait une randonnée pour découvrir le patrimoine de Saint- Pierre-Les-Bois avec l'association « La Chainée Castelloise ».*

*Nous avons alors travaillé sur certains éléments. En voici quelques-uns :*

L'église catholique de Saint-Pierre-Les-Bois a commencé à être construite au XIIème siècle.

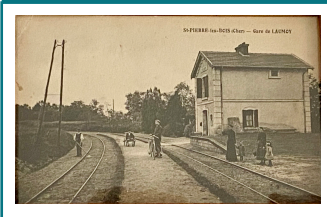
Elle a été restaurée en 2011. Elle a une nef unique très large et le chœur est séparé.



Le monument aux morts a été inauguré le 17 septembre 1922.

Il sert à écrire le nom des gens morts pendant la guerre. Il a été construit pour fêter la fin de la première guerre mondiale et rendre hommage aux hommes morts pendant la guerre.

Les étangs de Bois Doré est un site d'une dizaine d'hectares composé de 2 plans d'eau. Ils ont été créés en 1976. Il y a des tables en bois pour faire des casse-croûtes. Nous pouvons y pêcher et passer du bon temps.



Il y a une ancienne gare à Saint-Pierre-Les-Bois car, avant (de 1891 à 1951), les habitants (les pétrobusciens) pouvaient prendre le train appelé le « tacot ». Elle se trouvait sur la ligne de chemin de fer qui reliait La Guerche à Châteaumeillant. Les habitants pouvaient se déplacer mais il y avait aussi des déplacements de marchandises.

**Article réalisé par les élèves de CE1, CM1 et CM2 de l'école de Saint-Pierre-Les-Bois**



## Les associations de Saint Pierre les Bois

### *Le Comité des Fêtes*

L'année 2023 a été couronnée de succès pour toutes les manifestations que nous avons organisées. Ce résultat nous a permis d'être autonome et de ne pas avoir besoin de demander une subvention à la commune. Notre principale activité, à savoir le méchoui du mois de Juillet, a été une parfaite réussite. Le résultat très positif nous a permis de faire un don de 300€ au CCAS, au titre de l'entraide entre les associations.

En espérant que l'année 2024 se déroulera dans les mêmes conditions.

#### **Les grandes dates de l'année 2024:**

- Saint Blaise-Saint Vincent: 24 février 2024
- Méchoui: 06 Juillet 2024

Nous vous adressons tous nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année

**La Présidente, M. ALLOUTTEAU**

### *Eclat de scène*

La troupe « Eclat de scène » de l'atelier théâtre de Saint-Pierre-Les-Bois a été créée en octobre 1993. Le but de l'association est de développer l'activité théâtrale en milieu rural, avec chaque année un nouveau spectacle et cela sans interruption depuis 30 ans.

Cette année le spectacle « Il faut qu'on s'organise » qui est une création collective, a été joué une dizaine de fois dans la région, la dernière fut la scène du théâtre du Hublot à Bourges, dans le cadre du festival « Les automnales du théâtre 2023 ».

Nous avons commencé la préparation de notre prochain spectacle, toujours avec Clotilde Gaillard, que nous présenterons le 08 Juillet 2024. Ce sera également une création collective ayant pour thème « les faits divers dans le bocage ». Celle-ci s'inscrit dans le cadre des chantiers artistiques du projet « Bocage en partage ».

Les répétitions ont lieu chaque mardi soir de 20h à 22h à la salle des fêtes de Saint-Pierre-Les-Bois.

Un grand merci aux différentes municipalités qui, depuis 30 ans, mettent la salle des fêtes à notre disposition.

Si l'aventure théâtrale vous tente, n'hésitez pas à passer nous voir.



**La troupe « Eclat de scène »**

## Les associations de Saint Pierre les Bois

### Les Utilitaires du Berry



Cette année, l'association a organisé quelques sorties afin de découvrir notre belle région. L'association regroupe une trentaine de membres issus des 4 coins de notre région.

Nous avons également participé à la fête des Etangs de la commune de Saint-Pierre-Les-Bois, ainsi les habitants de la commune et les visiteurs de la brocante ont pu découvrir quelques-uns de nos véhicules anciens utilitaires comme le type H par exemple, et d'autres véhicules d'époques.

Merci à nos amis collectionneurs agricoles, de s'être joints à nous avec leurs tracteurs.

Pour terminer, tous les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et de bons vœux pour 2024, on vous dit à très bientôt ...

Pour ceux qui désirent nous voir, notre Assemblée Générale se tiendra le dimanche 21 janvier 2024, salle des fêtes de St Pierre.

**Utilitairement votre !!!!!**

### AEROMODELISME

Si vous êtes passionnés par l'aéronautique vous pouvez vous rapprocher de l'association

« [Modèle Air Club de la Forêtie](#) »

siège social 2399 route de La Valette

à Saint-Pierre les Bois.

Cette association propose la construction puis l'évolution de tous modèles réduits volants (hélicoptères, avions, planeurs et drones). Site de vol au lieu-dit «La Forêtie» à Morlac et l'hiver au gymnase du Châtelet en Berry.

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer.**

Contact : Claude SCHNÜRER, 02 48 56 21 42



# Etat Civil

## Naissance



- Monsieur LAVILLE Jonathan et Madame BARATHON Mathilde ont donné naissance à une petite EMMA le 21 Août 2023

## Mariage

- Monsieur JACQUIN Thomas et Madame MECHRI Marina se sont unis le 02 Septembre 2023



## Décès

Ils nous ont quittés cette année:

- Monsieur MOLINAZZI Sauveur, le 24 janvier 2023
- Monsieur COUSIN Georges, le 18 mai 2023
- Madame BRUNET née AUBRUN Ginette, le 30 juin 2023
- Madame DAQUE née CHICOTTO Paulette, le 12 juillet 2023
- Madame JACQUET Monique, le 20 octobre 2023
- Monsieur GAREL Serge, le 13 Novembre 2023



## Le budget de la commune

Le budget de la commune est structuré en deux parties: une section de fonctionnement, qui retrace toutes les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité, et une section d'investissement qui présente tous les programmes d'équipement nouveaux ou en cours.

Chacune de ces sections est présentée en équilibre.

Le budget 2023:

- en fonctionnement: 448 411,29€
- en investissement: 317 342,07€

Cette année encore la fiscalité communale n'a pas connu de hausse:

- Taxe sur le foncier bâti: 32,13%
- Taxe sur le foncier non-bâti: 40,63%



# AIDES GOUVERNEMENTALES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :

## FAIRE LE BON CHOIX

En cette période où la préservation de notre environnement et la réduction de notre empreinte énergétique sont au cœur des préoccupations, le gouvernement continue de mettre en place des mesures incitatives pour encourager la rénovation énergétique des logements. Actuellement, plusieurs aides sont disponibles pour vous accompagner dans ce processus, mais il est crucial de rester vigilant face aux fraudes et faux démarchages.

### Les aides gouvernementales disponibles :

**MaPrimeRénov'**: Un dispositif phare pour soutenir les propriétaires occupants ou bailleurs dans leurs travaux de rénovation énergétique. Elle couvre une partie des dépenses pour l'isolation, le chauffage, la ventilation, etc. Pour plus d'informations et pour savoir si vous êtes éligible, rendez-vous sur [MaPrimeRénov'](#).

**Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE)** : Bien que transformé en prime **MaPrimeRénov'**, le CITE reste accessible pour certains travaux jusqu'à fin 2023. Pour en savoir plus sur les conditions et les travaux concernés, consultez le site officiel du CITE.

### Vigilance contre les fraudes et faux démarchages :

Malheureusement, certains individus malintentionnés profitent de ces dispositifs pour arnaquer les particuliers. Voici quelques conseils pour éviter les arnaques :

- Ne donnez pas suite aux démarchages agressifs ou non sollicités : Les organismes officiels ne vous contacteront jamais de manière intrusive pour vous inciter à réaliser des travaux de rénovation énergétique.

- Vérifiez la légitimité des entreprises : Avant de signer un contrat, assurez-vous que l'entreprise est certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et consultez les avis d'autres clients.

- Privilégiez les canaux officiels : Consultez les sites officiels des dispositifs d'aide ou contactez directement les administrations pour obtenir des informations fiables et précises.

Votre sécurité et la réussite de vos projets de rénovation énergétique sont essentielles. Restez informés et vigilants pour bénéficier au mieux des aides gouvernementales tout en évitant les pièges des arnaques.

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites officiels mentionnés pour plus de détails ou à contacter les services compétents pour toute question.





# INFORMATIONS DIVERSES

## Assistante sociale

Aide aux personnes en difficulté  
Tél: 02.18.87.27.51

## Mission Locale Cher Sud

Accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans  
Tél: 02.48.82.10.35

## Maisons de services au public (MSAP)

Accompagnement personnalisé dans les démarches administratives (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise...), mise à disposition d'équipements numériques...  
-Châteaumeillant Tél: 02.48.56.18.61 Mail: [msap.chateaumeillant@cdc-berry-grand-sud.fr](mailto:msap.chateaumeillant@cdc-berry-grand-sud.fr)  
-Saulzais le Potier Tél: 02.48.56.18.61 Mail: [saulzaislepotier@cdc-berry-grand-sud.fr](mailto:saulzaislepotier@cdc-berry-grand-sud.fr)

## Associations d'aide et de services à la personne

-**ADMR**: aide aux actes de la vie quotidienne, soutien aux familles, garde d'enfants, lien social, courses, transport accompagné  
Tél: 02.48.24.03.07 Mail: [info.fede18@admr.org](mailto:info.fede18@admr.org)  
-**CLIC INFO SENIOR**: Centre local d'informations et de coordination  
Tél: 02.48.60.12.81 Mail: [clicinfosenior@wanadoo.fr](mailto:clicinfosenior@wanadoo.fr)  
-**PRESENCE VERTE 18**: Opérateur de téléassistance  
Tél: 02.48.23.06.70 Site: [www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)  
-**FACILAVIE**: aide à la personne, portage de repas, prestations à domicile...  
Tél: 02.48.23.06.70 Site: [www.facilavie.eu](http://www.facilavie.eu)  
-**VIE LIBRE**: aide aux personnes souffrant d'addictions  
Tél: 02.48.96.27.76 Site: [www.vielibre.org](http://www.vielibre.org)

## Pays Berry Saint Amandois

Syndicat regroupant 86 communes du sud du département, 4 communautés de commune le Conseil Départemental  
Tél: 02.48.96.16.82

## Communauté de communes Berry Grand Sud

Centre de loisirs, dossiers d'assainissement non collectif...  
Tél: 02.48.56.37.92 Site: [www.cdc-berry-grand-sud.fr](http://www.cdc-berry-grand-sud.fr)

## Collecte des ordures ménagères

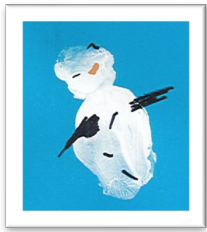
SMIRTOM Saint Amandois  
Tél: 02.48.60.66.89

## Centre Départemental de l'Accès au droit

Conseils juridiques  
Tél: 02.48.68.33.83

## ENEDIS

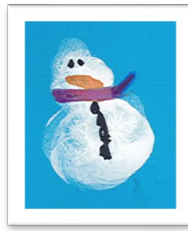
Dépannage électrique  
Tél: 09 726 750 18



ILYAN



Lou



NAOMI



Victor



CATALYNA



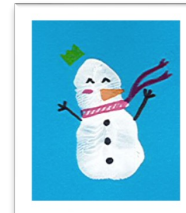
NADINE



CASSY



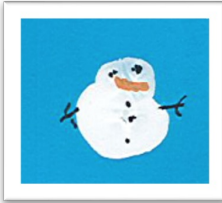
GUSTAVE



Marylou



AYDEN



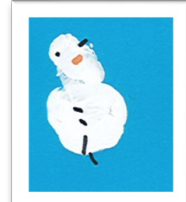
Jordan



Karine



Mathéo



LOUISE



ANNIE



LÉA



Héloïse



Jade



Maitresse  
Leslie



Athényse



LOUIS

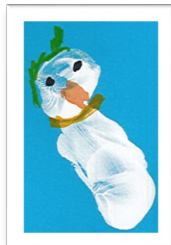


Héloïse

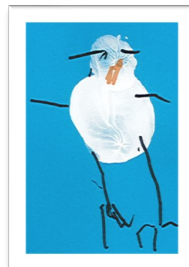


Kélicia

Meilleurs  
vœux !



CLÉMENCE



ULYSSE



Gaia



Bressy

Les enfants et l'équipe éducative de l'école de Saint-Pierre-Les-Bois  
vous présentent leurs meilleurs vœux !

